Conditions de garantie

La Garantie est strictement limitée au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la pièce ou des pièces reconnues défectueuses. Le constructeur garantit ses appareils de chauffage électrique 2 ANS contre tous vices de fabrication. Dés que l'accord de principe est donné par le constructeur pour le retour des pièces, celles-ci doivent être expédiées franco de port et d'emballage dans les 15 jours. Les frais de démontage et de remontage ne peuvent en aucun cas être à titre de dommages et intérêts pour quelle cause que ce soit. Le constructeur ne peut en particulier être rendu responsable des conséquences directes ou indirectes des défectuosités tant sur les personnes que sur les biens et il est expressément stipulé par ailleurs que la charge d'installation des appareils ne lui incombe aucunement. La garantie ne peut pas intervenir si les appareils ont fait l'objet d'un usage anormal et ont été utilisés dans des conditions d'emploi autres que celles pour lesquelles ils ont été construits. Elle ne s'appliquera pas non plus en cas de détérioration ou accident provenant de négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou provenant d'une transformation du matériel.

ASSURANCE DU PERSONNEL :
En cas d'accident survenant à quel que moment et pour quelle cause que ce soit, la responsabilité du constructeur est limitée à son personnel propre et à sa fourniture.

CONTESTATION :
Dans le cas de contestation, quelles que soient les conditions de vente et de paiement acceptées, le tribunal de commerce de Paris sera seul compétent. Les dispositions du présent bon de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.
Pour satisfaire à votre réclamation, veuillez rappeler les références portées sur la plaque signalétique fixée sur l'appareil.

✂- -

Bon de garantie

TYPE :	***Cachet du vendeur***
PUISSANCE :	
DATE DE FABRICATION :	
DATE DE MISE EN SERVICE :	

CET APPAREIL A ETE ETUDIE, CONÇU ET REALISE AVEC SOIN POUR VOUS DONNER ENTIERE SATISFACTION



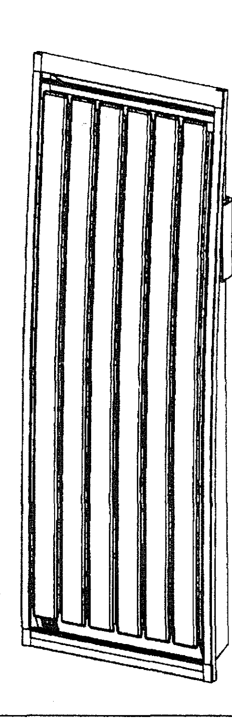
109 Bld Ney - 75018 PARIS
Tél. : 01.53.06.28.60 - Fax. : 01.42.28.77.74

421AA1672.B00 NR/BLA 09/04



Airédou

Emetteur à Chaleur Douce Vertical





Manuel d'utilisation
Installation et bon de garantie

(à lire attentivement avant toute opération et à conserver)



Sommaire

AVANT PROPOS :

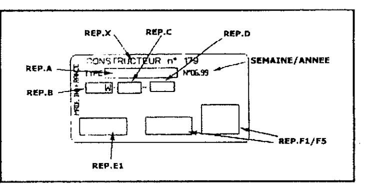
- Vous venez d'acquérir cet Emetteur à Chaleur Douce Vertical Airédou d'Airélec et nous vous remercions de ce choix, témoignant ainsi de votre confiance.

- Il est important de bien lire cette notice en entier avant l'installation et la mise en route de votre appareil.

- Il est recommandé de conserver cette notice, même après l'installation de votre appareil

- Identification de votre appareil -

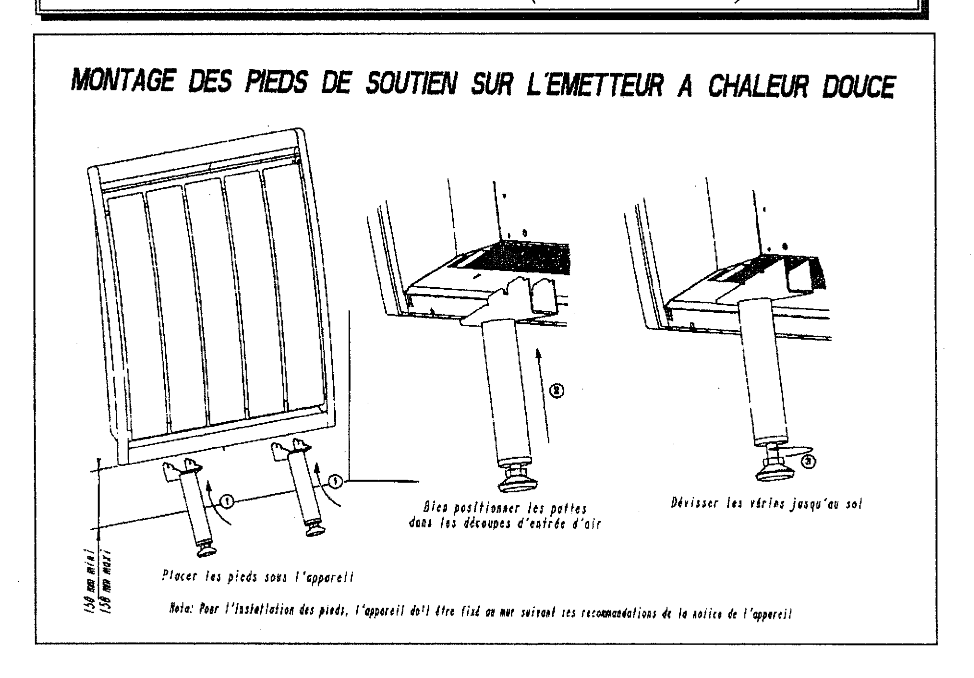
Une plaque signalétique est placée à l'arrière et en bas (coté commande) de votre appareil, elle permet de l'identifier.



Elle est composée de :
- La référence complète de l'appareil et son indice de fabrication **(*rep.A*)** - *à préciser pour le SAV*
- Sa puissance en Watt **(rep. B)**
- Les certificats de conformités ***(rep. E-C-D-F)***
- N° du constructeur ***(rep X)***

ACCESSOIRES VENDUS SEPAREMENT :

PIEDS DE SOUTIEN (réf. : 007770.A.AA)



· **Usage exceptionnel** : **Dérogation d'un appareil de sa programmation.**

Quelque soit l'ordre transmis par la Centrale de programmation ou le gestionnaire de temps :

- Si l'appareil est installé dans une chambre occupée par une personne malade par exemple, vous pouvez maintenir la température CONFORT en permanence (positionner le commutateur sur CONF) sauf si l'ordre transmis est Hors-Gel ou Arrêt.

- Si la pièce est inoccupée (chambre d'amis par exemple), vous pouvez maintenir la température à une valeur très basse en permanence (positionner le commutateur sur HGEL) sauf si l'ordre transmis est Arrêt.

⚠ : Dans les 2 cas ci - dessus, dès suppression de l'usage exceptionnel replacer le commutateur sur PROG.

☑ NOTA :

Si votre installation est équipée d'un délesteur de puissance, le délestage est prioritaire; il est possible que l'appareil ne chauffe pas, le commutateur étant sur CONFORT.
Dès disparition du signal de délestage, l'appareil se remettra en chauffe.

☑ CONSEIL D'UTILISATION :

· **Rappel :** Votre appareil est équipé d'un thermostat électronique qui maintient la température constante. Après le réglage fait au moyen du bouton, ne plus y toucher. Utiliser exclusivement les positions HGEL, ECO ou ARRET du commutateur.

· Pour la même température, la position du bouton peut varier d'un appareil à l'autre. Elle dépend de l'appareil, de son emplacement dans la pièce, et de l'ameublement de celle - ci.

· Si votre séjour est équipé de deux appareils de chauffage, régler le commutateur de façon identique sur les deux appareils. Si vous utilisez votre cheminée, régler le commutateur sur ECO.

6. ENTRETIEN

Pour conserver les performances de l'appareil, il est nécessaire d'effectuer régulièrement un dépoussiérage de l'intérieur de celui-ci en passant l'aspirateur sur les grilles de l'appareil.

Pour enlever la poussière, utiliser un chiffon doux. Pour enlever une tache, humidifier le chiffon.

Ne jamais utiliser de produits abrasifs qui risqueraient de détériorer le revêtement Epoxy Polyester.

1. CARACTERISTIQUES

☑ CET EMETTEUR A CHALEUR DOUCE VERTICAL EST UN APPAREIL :

· Classe II, ⧈
· IP24

☑ LES COMMANDES COMPRENNENT:

· Un thermostat d'ambiance électronique programmable : l'appareil obéit, par fil pilote, aux ordres Conf., Eco., Conf.-1, Conf.-2, Hors - Gel., Arrêt.

· 1 Bouton de réglage du thermostat.

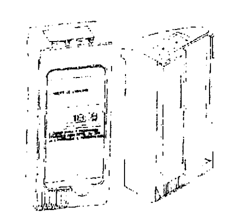
· 1 bouton Marche / Arrêt.

· 1 commutateur de fonctions, réglable sur Conf., Eco., Hors-gel ou Prog.

· **EN OPTION** :

- l'appareil permet de recevoir les cassettes de programmation **Ecobox2** (Réf. : A687981 – A687982 – A687983, ci-contre, contacter votre revendeur).
- pieds de soutien réf. : A688000 (vendu séparément).





<table>
<tr><th>REFS</th><th>PUIS.
W</th><th>TENSION
V</th><th>INTENSITE
A</th><th>HAUT
mm</th><th>LARG
mm</th><th>EPAIS.
mm</th><th>Poids
Appareil
KG</th><th>POIDS
(emballé)
KG</th></tr>
<tr><td>A688963</td><td>1000</td><td rowspan="3">230</td><td>4,3</td><td>1050</td><td rowspan="2">372</td><td rowspan="3">117+33</td><td>18,0</td><td>20,3</td></tr>
<tr><td>A688965</td><td>1500</td><td>6,5</td><td rowspan="2">1485</td><td>22,0</td><td>25,0</td></tr>
<tr><td>A688967</td><td>2000</td><td>8,7</td><td>455</td><td>27,0</td><td>30,2</td></tr>
</table>

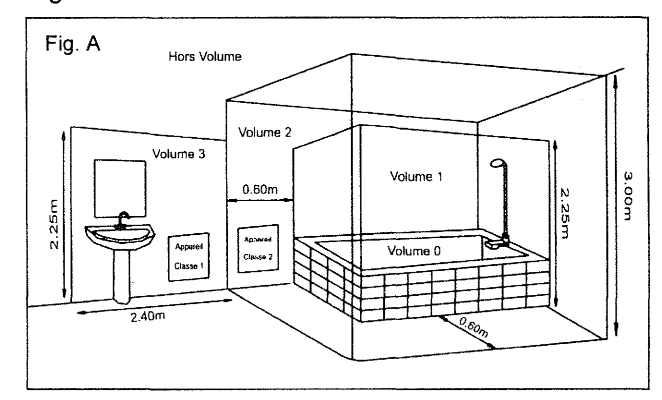
Preuve de qualité, ce produit fabriqué en France répond aux normes harmonisées européennes.
Marque NF Règlement particulier R89
Organisme certificateur : AFNOR
Tour Europe Cedex 07 92049 PARIS la Défense

2. RECOMMANDATIONS DE MISE EN PLACE

En règle générale, cet appareil se place de façon à ce que la chaleur produite brasse le maximum du volume d'air.

L'appareil doit être raccordé à poste fixe et suivant les prescriptions en vigueur.

Il doit être installé de façon à ce que les interrupteurs et autres dispositifs de commande ne puissent pas être touchés par une personne se trouvant dans la baignoire ou dans la douche.



Volume de protection
Fig. A

*Cet appareil peut être installé dans **les volumes 2 ou 3**, à condition que l'alimentation électrique soit protégée par un dispositif différentiel résiduel de courant assigné au plus égal à 30 mA.*

Installation des appareils

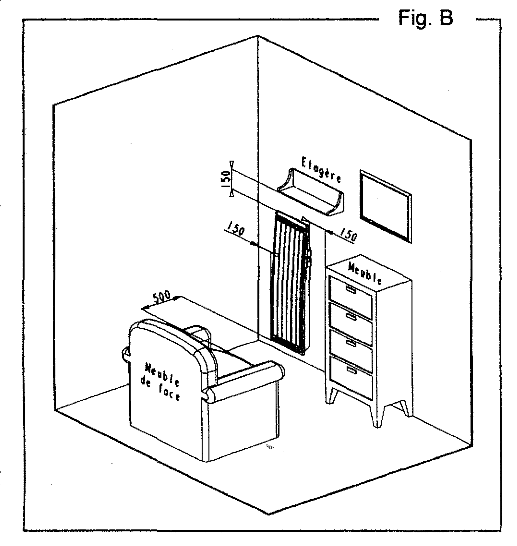
L'installation électrique doit être conforme aux exigences de la norme NFC 15-100.
Cet appareil Classe II ne se raccorde pas à la terre.

➲ IMPORTANT:
NE PAS COUVRIR

Si l'appareil est recouvert il y a risque de surchauffe. Il est donc formellement interdit de couvrir ou d'obturer les entrées ou les sorties d'air au risque d'incidents ou de dégradations de l'appareil.

Eviter le positionnement en allège d'une fenêtre, derrière les rideaux, les portes, ou sous une bouche d'extraction d'air. Respecter les distances minimum d'installation au sol, aux parois, aux meubles, etc...(**Fig. B**).

Fig. B



· Faire le réglage de la température CONFORT comme indiqué précédemment. Commutateur de fonctions sur CONF et action sur le bouton de réglage.

· Après stabilisation de la température, placer le commutateur de fonctions sur PROG. Les abaissements seront automatiquement commandés par le programmateur suivant les indications que vous aurez préalablement enregistrées, selon votre rythme de vie.

☑ MISE EN PLACE DU PROGRAMMATEUR SUR L'APPAREIL :

⚠ ***Pour un meilleur maintien (durant le transport) une vis permet de fixer le cache du programmateur sur l'appareil.***
1- Avant l'installation de l'appareil au mur, veillez à enlever cette vis du cache.
2- pour pouvoir insérer le programmateur dans l'appareil, Il est recommandé d'utiliser les 6 rondelles (dans le petit sachet joint) en les intercalant entre le mur et le dosseret lors de l'installation.

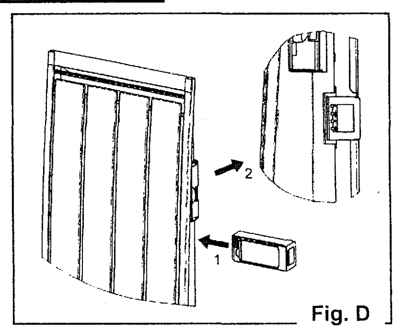


Fig. D

Pour mettre le programmateur dans l'appareil :
- enlever le cache du programmateur situé en dessous du boîtier de l'appareil.
- insérer le programmateur en le faisant coulisser **(1)** Fig.D dans les glissières prévues à cet effet.
- Le programmateur est donc placé comme en position **(2)** Fig.D, veuillez vous reporter au paragraphe précédent et à la notice du programmateur pour son utilisation.

UTILISATION DU MODE 6 ORDRES PAR FIL PILOTE.

Si votre installation est gérée par un gestionnaire du type Tempo d'EDF, les abaissements de Conf.-1 ou Conf.-2 se feront sur ordre de cette centrale, selon la période tarifaire.
Les 6 ordres sont Conf., Eco., Conf.-1, Conf.-2, Hors –Gel, et Arrêt (voir tableau du chapitre - 4).
* **Conf.-1** provoque un abaissement de la température de -1°C par rapport à la position Confort.
* **Conf.-2** provoque un abaissement de la température de -2°C par rapport à la position Confort.

REMARQUES :

- Les fonctions Conf.-1 et Conf.-2 permettent de diminuer les consommations électriques par l'intermédiaire d'une Centrale de Programmation réalisant de la gestion tarifaire avec les contrats du type TEMPO d'EDF.
- **Votre appareil étant équipé d'un thermostat électronique 6 ordres, les changements commandés par le gestionnaire et le programmateur ne sont pas immédiats : il faut attendre environ 15 secondes avant leur prise en compte.**

☑ REGLAGE DE LA TEMPERATURE CONFORT :

· Mettre le commutateur de fonctions sur Conf., le bouton de réglage sur 5 : le témoin de chauffe doit s'allumer.

· Fermer les portes de communication de la pièce et attendre quelques heures pour que la température se soit stabilisée.

· Si la température obtenue ne vous convient pas, augmenter ou diminuer la valeur de la consigne d'un quart de point avec le bouton de réglage.

· Attendre de nouveau quelques heures pour vérifier la valeur de la température de confort.

➲ IMPORTANT :

Le réglage de la température CONFORT fait, NE PLUS TOUCHER au bouton de réglage mais agir uniquement sur le commutateur de fonctions.

A la première chauffe, l'appareil peut laisser échapper de la vapeur bleutée, ce phénomène disparaît après quelques minutes de fonctionnement.

☑ REGLAGE DES FONCTIONS POUR UN MAXIMUM D' ECONOMIE :

· 1er cas : **VOUS ETES DANS LA PIECE**. Régler le commutateur de fonctions sur Conf. La température obtenue est celle réglée initialement. Au besoin, affinez cette température à l'aide d'un thermomètre.

· 2ème cas : **VOUS N'ETES PAS DANS LA PIECE OU LA NUIT**. Régler le commutateur de fonctions sur Eco. Cette position économique provoque un abaissement de la température de la pièce de -3.5°C environ.

· 3ème cas **HORS-GEL POUR UNE ABSENCE DE LONGUE DUREE**. La pièce n'est pas utilisée (chambre d'amis, ou vous partez plusieurs jours de chez vous). Régler le commutateur de fonctions sur HGEL : **NE PAS TOUCHER AU BOUTON DE REGLAGE**.
La température de la pièce est maintenue entre 5 et 8°C pour obtenir un maximum d'économie sans risque de gel (tuyauterie de la cuisine ou de la salle de bains protégée ; pas de condensation).

☑ REGLAGE AVEC PROGRAMMATEUR OU CENTRALE DE PROGRAMMATION :

Ils programment automatiquement votre appareil par l'intermédiaire d'un fil pilote, une fois la programmation réalisée.

421AA1672.B00 NR/BLA 09/04

3. INSTALLATION ET FIXATION

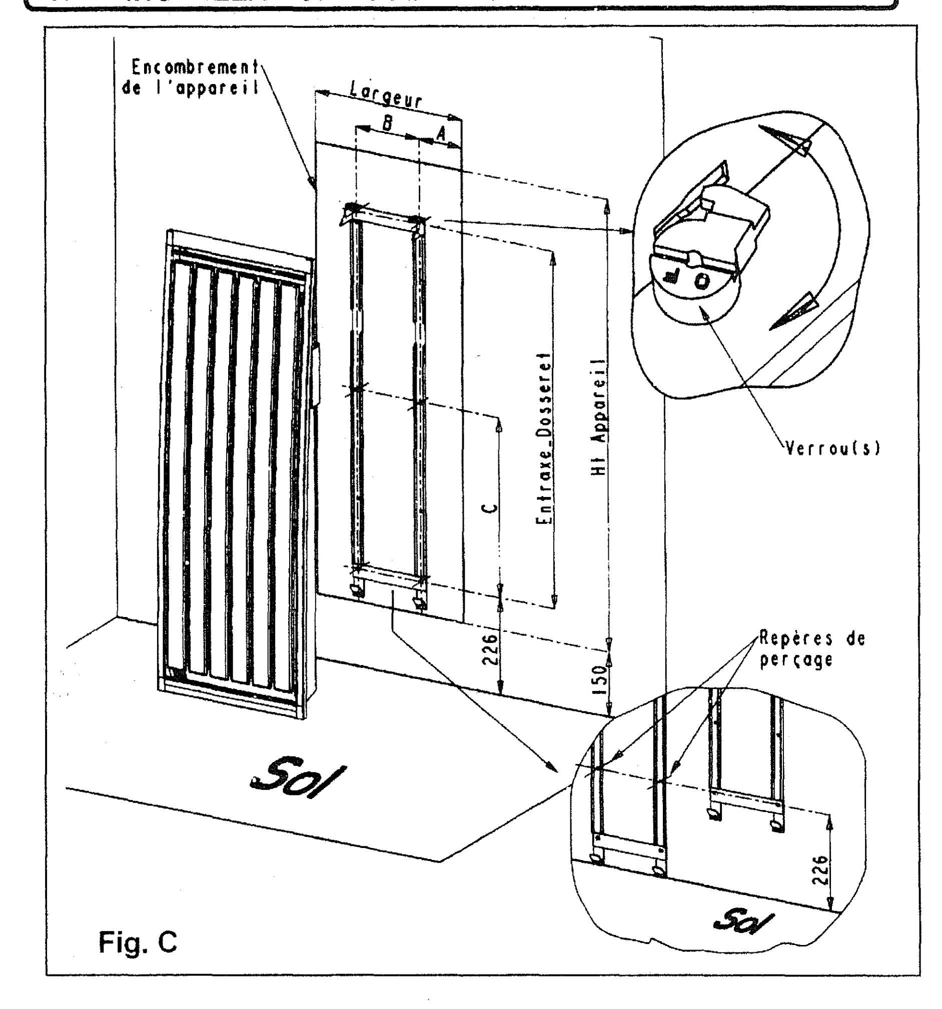


Fig. C

PUISS.	Ht Appareil (mm)	Largeur Appareil (mm)	A (mm)	B (mm)	Entraxe Dosseret (mm)	C (mm)
1000W	1050	372	106	160	831	416
1500W	1485	372	106	160	1266	631
2000W	1485	455	107,50	240	1266	631

CONSEILS : *Pour faciliter l'obtention de la cote minimale de 150mm (bas de l'appareil par rapport au sol), il suffit de placer le dosseret contre le mur, pattes inférieures posées au sol, pour avoir grâce aux trous servant de gabarit de pose, la position de perçage inférieure – **Fig. C**.*

1 - Déverrouiller le dosseret en agissant à l'aide d'un tournevis sur le (s) verrou (s) dans le sens des aiguilles d'une montre puis ôter le dosseret de l'appareil **(Fig. C)**.

2 - Fixer le dosseret sur la paroi à l'aide de 4 vis minimum (diam 6 mm max.) en s'assurant de l'orienter dans le bon sens et à la bonne hauteur **(Fig. C)**.

3 - Positionner l'appareil sur le dosseret.

4 - Reverrouiller le dosseret en agissant à l'aide d'un tournevis sur le (s) verrou (s) dans le sens inverse des aiguilles d'une montre **(Fig. C)**.

➲ **NOTA** :

- Pour un meilleur maintien de l'appareil au mur, il est possible d'ajouter 2 vis de fixation sur les montants du dosseret dans les trous entraxe **C Fig. C**. Il est recommandé d'utiliser des rondelles pour améliorer la tenue du dosseret.
- Si vous envisagez de mettre un programmateur, veuillez vous reporter au chapitre 5 § « *Mise en place du programmateur sur l'appareil* » avant l'installation de votre appareil au mur.

4. RACCORDEMENT ELECTRIQUE

L'installation doit comporter un dispositif de coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3mm.

L'alimentation électrique doit être protégée par un dispositif différentiel résiduel de courant assigné au plus égal à 30 mA., dans le cas d'une installation dans un local contenant une baignoire ou une douche.

Le raccordement électrique ne nécessite pas de démontage de l'appareil. L'appareil ne doit pas être installé sous une prise de courant.

Utiliser le câble souple (3X1ou1.5mm²) monté d'origine et raccorder au réseau par l'intermédiaire d'une boite de raccordement (fil marron = phase, fil bleu = neutre et fil noir = pilote).

Ce fil noir est destiné à être raccordé à un programmateur de chauffage, dans le but de faire varier le rythme de fonctionnement de l'appareil, selon l'occupation ou l'inoccupation des lieux; dans le cas d'une installation sans programmateur, il est inutilisé. Dans cette situation, il est recommandé de l'isoler de tout contact électrique en l'enrobant avec du ruban adhésif d'électricien.

➲ IMPORTANT :

Ce fil noir ne doit en aucun cas être raccordé à une borne de terre ou fil VERT/JAUNE.

Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter un danger.

Vérifier le serrage correct des fils dans les bornes de la boite de raccordement.

Toutes les interventions sur nos appareils doivent être effectuées hors tension et par un personnel qualifié et agréé.

Si l'installation de chauffage est programmée par fil pilote, lors d'une intervention sur ce matériel, couper l'alimentation de ou des appareils concernés ainsi que du ou des fils pilotes.

Mode	Signal à transmettre	Mesure par rapport au neutre
Confort		0 Volt
Eco		230 Volts
Hors gel		115 Volts Négatif
Arrêt		115 Volts Positif
Conf. -1	3s 300s	230 Volts / 3s
Conf. -2	7s 300s	230 Volts / 7s

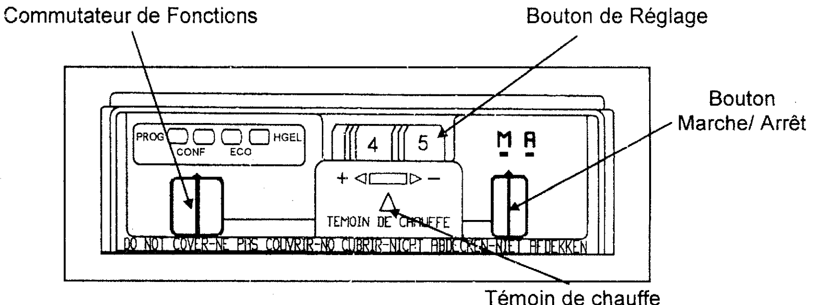
➲ **NOTA** : - Les ordres de programmation sont distribués par les signaux suivants (tableau ci contre), mesurés par rapport au Neutre.

- **Respecter le sens de branchement** : **MARRON=PHASE, BLEU = NEUTRE, NOIR = FIL PILOTE**

5. FONCTIONNEMENT

La régulation électronique de cet appareil a été conçue pour vous donner le maximum d'économie.

☑ **LE BOITIER DE COMMANDE COMPREND :**



☑ **LE COMMUTATEUR DE FONCTIONS**

VOUS PERMET DE SELECTIONNER 4 FONCTIONS :

- **CONF** : Maintient la pièce à la température Confort réglée par le bouton de réglage du thermostat.
- **ECO** : Maintient la pièce à la température Economique.
- **HGEL** : Maintient la pièce à une température Hors - Gel.
- **PROG**: Permet de recevoir des ordres de fonctionnement programmés